

Réf: Dossier N° 089077

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « N CS CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Abobo, Abobo-baoulé extension, Lot 2996, Ilot 262

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/03/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N CS CONSTRUCTION »

Objet :

- LOTISSEMENT (AMENAGEMENT FONCIER)
- GENIE CIVIL (BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS)
- TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abobo-baoulé extension, Lot 2996, Ilot 262

Dirigeant(s) : M COULIBALY SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01434 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11652/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

